

# Compte-rendu du Comité de pilotage ambroisie

## Visioconférence du 06 avril 2023

**Présents :**

Nom	Prénom	Entreprise	Fonction
AROUNOTHAY	Anne	ATMO Grand Est	Chargé d'études suivis industriels - référente régionale pollen
AUDREN	Louis	FREDON Grand Est	Chargé d'étude
BATILLOT	Pauline	Fédération régionale des chasseurs	Chargée de mission
BILLOD	Michel	Conservatoire d'Espaces Naturels de CA	Chargé de projets flore/habitats naturels
CARABIN	Joliane	Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est (CRA GE)	Animatrice inter filières Surveillance biologique du territoire (SBT)
GUNDER	Camille	Conservatoire d'Espaces Naturels Lorraine	Chargée d'études scientifiques - animation Espèces exotiques envahissantes (EEE)
KANNY	Gisèle	Université de Lorraine	Médecine interne, immunologie clinique et allergologie
MAHDI	Inesse	Direction Interdépartementale des Routes Est	Cheffe de la cellule Développement Durable
MELLAC-BECK	Isabelle	Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)	Chef de Projet Santé Environnementale
METTAVANT	Angélique	Conseil départemental Meuse (CD55)	Technicienne chargée de la viabilité hivernale et dépendance verte
MISCHLER	Rudy	Direction Interdépartementale des Routes Est	Conseiller de prévention
OSBERY	Aline	ARS Grand Est	Directrice Adjointe - Direction de la Promotion de la Santé, de la Prévention et de la Santé Environnementale
PLANTIER	Valérie	Conseil départemental Moselle (CD57)	Paysagiste - Gestionnaire du patrimoine arboré et Espaces verts
SOWINSKI	Aurore	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)	Chargée de mission Surveillance biologique du territoire (SBT) au Service régional de l'alimentation (SRAL)
TADDEI	Vanille	FREDON Grand Est	Chargée d'études
VANNETZEL	Elise	FREDON Grand Est	Directrice
VIN	Benjamin	ARS Grand Est	Responsable Pôle Milieux Extérieurs et Santé
ZIEGLER	Laurence	ARS Grand Est	Chargée d'études - pôle milieux extérieurs
ZINGRAFF-SCHILTZ	Emilie	Conseil départemental Moselle (CD57)	Chef du service gestion patrimoine routier

## INTRODUCTION

Aline OSBERY, Directrice adjointe – Direction de la promotion de la santé, de la prévention et de la santé environnementale à l'ARS Grand Est remercie les personnes présentes à cette réunion.

## LES AMBROISIES, UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE

Louis AUDREN, FREDON, présente le diaporama téléchargeable sur les pages suivantes :

- Site de l'ARS Grand Est: dernier chapitre de la page <https://www.grand-est.ars.sante.fr/plante-invasive-allergisante-la-lutte-contre-lambroisie-i-collectivites-territoriales>
- Site de FREDON Grand Est : <https://fredon.fr/grand-est/nos-missions/sante-publique-projets/gestion-de-lambroisie>

Laurence Ziegler précise que les coûts de santé présentés dans le diaporama sont des coûts annuels.

## PRESENTATION DU BILAN 2022

Louis AUDREN, FREDON, poursuit la présentation du diaporama.

## OBJECTIFS 2023 ET ECHANGES

**Rudy Mischler** : La DIR EST couvre aussi la Bourgogne Franche-Comté. Existe-t-il des éléments similaires sur cette région ?

- ⇒ Votre demande sera transmise à Laurent Rebillard qui travaille sur l'ambrosie à FREDON BFC et pourra vous donner tous les éléments. C'est aussi lui qui présentera le retour d'expérience sur les actions réalisées avec le Conseil Départemental du JURA lors du prochain comité Grands linéaires.

**Angélique Mettavant** : Les formations réalisées en 2022 par Vanille Taddéi, FREDON, étaient vraiment très bien. Il serait intéressant de renouveler l'opération. Pour les agents, il faudrait une fiche synthétique/pratique qu'ils pourraient prendre avec eux sur le terrain pour la mise en place opérationnelle.

- ⇒ Nous reprendrons très prochainement contact avec vous pour la mise en place d'une future formation et pour coconstruire une fiche adaptée à vos besoins. Cette fiche pourra être réutilisée par d'autres acteurs avec des problématiques similaires.

**Inesse Mahdi** : La DIR EST serait intéressée par des formations dédiées.

**Rudy Mischler** : Les agents disposent des fiches reflexes, avec le contexte des interventions en cas de présence d'ambrosie et berce du Caucase. Cela décrit la nature des risques et moyens de protections. C'est plutôt une fiche de sécurité/prévention du personnel qu'une fiche d'actions. Il serait intéressant de former les chefs de centres en premier.

- ⇒ Nous reprendrons contact avec vous. Il serait intéressant de former en premier lieu les départements les plus au sud de la région qui risquent de faire face les premiers à l'ambroisie.

**Anne Arounothay** : En Haute-Marne, le réseau Pollin'air va se développer au travers des Contrats Locaux de Santé de Chaumont et Pays de Langres (CLS, contrats entre ARS et collectivités). Il serait intéressant de proposer une formation commune pour les sentinelles et leur montrer des ambrosies.

- ⇒ Nous avons aussi des actions dans le cadre de ces CLS. Nous pouvons recontacter la coordinatrice, Nadège SAVARD ensemble afin d'organiser cette formation. Le comité Haute-Marne se déroulera fin juin et devrait comprendre une partie de terrain avec la rencontre d'un bénévole qui effectue des arrachages d'ambroisie tous les ans. Ça pourrait être intéressant de se retrouver lors de cette journée afin de leur montrer les ambrosies.

**Gisèle Kanny** : Le test allergologique pour l'ambroisie n'est pas fait systématiquement. Il n'y a pas officiellement de personnes allergiques en Grand Est. On voit surtout les personnes qui ont vécu dans la vallée du Rhône qui sont sensibilisées. Lorsqu'il y a un doute (premiers symptômes), il faut faire un bilan allergologique rapidement, pour éviter que la situation s'aggrave d'années en années et qu'on arrive à des formes sévères. La désensibilisation est possible par voie sublinguale et peut durer 3 à 5 ans. En complément de la communication faite sur la plante et ses effets, il pourrait également être intéressant de communiquer sur l'importance d'une prise en charge rapide en cas de symptômes chez les personnes exposées au pollen d'ambroisie.

- ⇒ Effectivement, un agriculteur a mentionné qu'il avait l'impression d'être sensible à l'ambroisie depuis qu'il en a dans son champ. Certains travailleurs pourraient être en contact régulier avec l'ambroisie et pourraient développer une sensibilité. Nous allons intégrer des éléments de prévention lors de nos formations.

**Inesse Mahdi** : L'augmentation des cas n'est pas liée à l'interdiction des produits phytopharmaceutiques ?

- ⇒ Non, c'est même un facteur aggravant car les ambrosies développent des capacités de résistance aux herbicides. Il faut privilégier des méthodes alternatives efficaces comme la fauche.

**Aurore Sowinski** : Des messages sont inscrits dans les Bulletins de Santé du Végétal. Nous avons quelques retours d'observateurs qui aimeraient que le message diffusé soit plus opérationnel afin qu'ils puissent savoir quelles actions mettre en place.

- ⇒ Nous allons voir pour affiner le message développé dans le BSV Les BSV sont consultables sur les pages suivantes :

Bulletins de Santé du végétal (BSV) Grandes cultures : <https://grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Bulletin de surveillance du végétal (BSV) relatif aux Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) : <https://fredon.fr/grand-est/ressources/documents-telechargeables/bsv-jevi>